

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du 19 septembre 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le dix-neuf septembre, le Conseil Municipal de la commune de **SAINT-ROMAIN-LE-PUY** dûment convoqué le douze septembre deux mille vingt-deux, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de son maire **Madame Annick BRUNEL**

PRESENTS (25) : Annick BRUNEL, Christian SOULIER, Annie OSTARD, Gérard DI FRUSCIA, Maryse RODRIGUEZ, Pierre MARCOUX, Véronique GENEVRIER, Jean-Paul FERRE, Nathalie FERNANDEZ, Sébastien OLIVIER, Guylaine FAYOLLE, Cyril RONZE, Yvette VERNIERE, Cyrille GENEVRIER, Christine FELIX, Angelo MANIERI, Françoise BUSALLI, Marine TOINON, Alain MAISSE, André GACHET, Martine MEILLIER, Robert CHAPOT, Michel VALERY, Marjorie COMBE, Sébastien DE ARAUJO.

ABSENTS AU MOMENT DU VOTE (2) : Charlélie ARNAUD, Florence PICHON

SECRETAIRE de séance : Françoise BUSALLI

Délibération n°2022-09-08 :**COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2122-22,

Vu la délibération précisant les délégations consenties au Maire par le conseil Municipal,

PREND ACTE DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE :

Décision n°2022/09 : Marché pour la réalisation de fouilles archéologiques préventives dans le cadre du futur chantier de restauration du Prieuré de Saint Romain le Puy avec la St Archéodonom.

(2022/27) Décision de non préemption (droit de préemption urbain) du 22/06/2022 : vente d'une maison sur les parcelles cadastrées section E n°3214 et E n°3215 situées «Montée de Leyniec».

(2022/28) Décision de non préemption (droit de préemption urbain) du 23/06/2022 : vente d'une maison sur les parcelles cadastrées section D n°1822 et D n°1824 situées «35 rue de Terland».

(2022/29) Décision de non préemption (droit de préemption urbain) du 01/07/2022 : vente d'une maison sur la parcelle cadastrée section E n°2165 située «3 chemin Pré Chardon».

(2022/30) Décision de non préemption (droit de préemption urbain) du 01/07/2022 : vente d'un terrain sur la parcelle cadastrée section D n°2942 située «6 rue du Grand Terland».

(2022/31) Décision de non préemption (droit de préemption urbain) du 01/07/2022 : vente d'une maison sur la parcelle cadastrée section ZL n°202 située «11 Domaine Trabuches».

(2022/32) Décision de non préemption (droit de préemption urbain) du 01/07/2022 : vente d'une maison sur la parcelle cadastrée section E n°3046 située «23 avenue du Cruchin».

(2022/33) Décision de non préemption (droit de préemption urbain) du 07/07/2022 :
vente d'une maison sur la parcelle cadastrée section E n°3066 située «2B rue des Salles».

(2022/34) Décision de non préemption (droit de préemption urbain) du 13/07/2022 :
vente d'un terrain sur les parcelles cadastrées section E n°2811 et E n°3208 situées «39 A rue de la Fumouse».

(2022/35) Décision de non préemption (droit de préemption urbain) du 26/07/2022 :
vente d'une maison sur les parcelles cadastrées section D n°1533 et D n°1550 situées «1 Bis rue du Huit Mai 1945».

(2022/36) Décision de non préemption (droit de préemption urbain) du 26/07/2022 :
vente d'une maison sur les parcelles cadastrées section E n°1794, E n°1796 et E n°1797 situées «Les Cités – Ave Paul Laurent».

(2022/37) Décision de non préemption (droit de préemption urbain) du 08/08/2022 :
vente d'une maison sur les parcelles cadastrées section C n°725 située «1 a rue des Marronniers».

(2022/38) Décision de non préemption (droit de préemption urbain) du 08/08/2022 :
vente d'une maison sur les parcelles cadastrées section D n°2545, D n° 2542 et D n°2543 situées «15 rue du Chêne».

(2022/39) Décision de non préemption (droit de préemption urbain) du 23/08/2022 :
vente d'une maison sur les parcelles cadastrées section E n°2543, E n° 2544 et E n°2546 situées «13 rue François Parot».

(2022/40) Décision de non préemption (droit de préemption urbain) du 26/08/2022 :
vente d'une maison sur les parcelles cadastrées section D n°1024 et D n°2587 situées «11 rue du Bourgeat».

(2022/41) Décision de non préemption (droit de préemption urbain) du 31/08/2022 :
vente d'une maison sur les parcelles cadastrées section E n°2557, E n° 2560 et E n°1999 situées «47 Promenade du Canal».

(2022/42) Décision de non préemption (droit de préemption urbain) du 31/08/2022 :
vente d'une maison sur la parcelle cadastrée section E n°1815 «31 rue Léon Portier».

(2022/43) Décision de non préemption (droit de préemption urbain) du 31/08/2022 :
vente d'une maison sur la parcelle cadastrée section D n°1727 «Le Bourgeat».

(2022/44) Décision de non préemption (droit de préemption urbain) du 06/09/2022 :
vente d'un terrain constructible sur la parcelle cadastrée section C n°734 «Domaine de l'Heurt».

Le secrétaire de séance,
Françoise BUSALLI



Certifié exact,
A Saint-Romain-le-Puy le 20 septembre 2022
Le Maire, Annick BRUNEL

